

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DU CENTRE  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA LEKIE  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE D'OBALA  
\*\*\*\*\*

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
CENTER REGION  
\*\*\*\*\*  
LEKIE DIVISION  
\*\*\*\*\*  
OBALA COUNCIL  
\*\*\*\*\*

COMMUNIQUE N°007/C/COB/ CIPM/ 2026 DU 15 JUIN 2026 PORTANT PUBLICATION  
DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°006/DCE/ CIPM/2026 DU 20 Avril  
2026 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02721-26/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6/BYJ  
du 08 avril /2026 POUR LES TRAVAUX  
- D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT AU QUARTIER FOULASSI (lot1);  
- DE REAMENAGEMENT D'UNE AIRE DE DETENTE AU CARREFOUR CDI Lot2.  
COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,  
Par DECISION N°007/D/ COB/ CIPM/ 2026 DU 15 JUIN 2026

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT1	ETS MANIK, BP: 5069, Yaoundé Cameroun, Tél: 681 42 51 64, Registre de commerce N°: RC/YAO/2024/A/1012 du 1er mars 2024	19 992 263	19 992 263	Offre jugée conforme et recevable
LOT2	ETS MANIK, BP: 5069, Yaoundé Cameroun, Tél: 681 42 51 64, Registre de commerce N°: RC/YAO/2024/A/1012 du 1er mars 2024	9 996 728	9 996 728	Offre jugée conforme et recevable

Les soumissionnaires, représentés par :

- L'ETS MANIK, BP: 5069, Yaoundé Cameroun, Tél: 681 42 51 64, Registre de commerce N°: RC/YAO/2024/A/1012 du 1er mars 2024, est retenu pour la pour travaux d'aménagement d'un espace vert au quartier Foulassi (lot1); pour un montant TTC en Francs CFA de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille deux (19 992 263), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires ;
- L'ETS MANIK, BP: 5069, Yaoundé Cameroun, Tél: 681 42 51 64, Registre de commerce N°: RC/YAO/2024/A/1012 du 1er mars 2024, est retenu pour les travaux de réaménagement d'une aire de détente au carrefour CDI lot2, pour un montant TTC en Francs CFA de neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille sept cent vingt-huit (9 996 728) et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

Obala le, 15 JUIN 2026

- PNDP CENTRE
- ARMP (pour publication au JDM)
- P/CIPM
- Affichage (pour Information)



LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Touana Francis Gaël